

Date de dépôt : 11 mars 2010

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Florian Gander : Stop au braquage et à la violence transfrontalière à Genève, la racaille étrangère en prison !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 28 janvier 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Depuis un an, Genève est la cible récurrente de braqueurs et autres malfrats venus de la région transfrontalière. Ils sont ultra-violents et agissent au moyen d'armes lourdes, explosifs, voitures béliers, etc...

Pour ceux qui ne suivraient pas l'actualité, voici quelques titres repris dans l'un de nos quotidiens :

- 12 03 2009 - Braquage à main armée à la Poste de Bellevue
- 18 03 2009 - Braquage manqué puis rodéo à Chancy
- 19 03 2009 - Genève est champion des hold-up à la Poste
- 23 04 2009 - Tentative de braquage à la poste de Bernex
- 07 05 2009 - Braquage à l'arme de poing aux Eaux-Vives
- 14 05 2009 - Une Coop attaquée par deux hommes masqués
- 22 07 2009 - Braquage à la poste d'Avully
- 26 09 2009 - Braquage à main armée:
- 23 10 2009 - Braquage à main armée à Onex. En 1 minute 10 !
- 27 11 2009 - Incroyable braquage à la voiture bélier dans une banque à Plan-les-Ouates
- 23 12 2009 - Un voleur se blesse en s'enfuyant par le balcon
- 31 12 2009 - Un cambriolage tourne mal à Bernex. Famille séquestrée, un blessé

- 15 01 2010 - Braquage du Grand-Saconnex
- 25 01 2010 - Tentative de braquage à Satigny
- 27 01 2010 - Braquage manqué à la kalachnikov et à l'explosif
- 28 01 2010 - Ta bac cambriolé: la police «prévient» les voleurs en enclenchant la sirène!

En matière de vente de drogue et de trafic de stupéfiants, ainsi que d'autres trafics en général, la situation n'est pas plus reluisante !

Quelques titres de ces derniers jours dans la presse :

- 21 12 2009 - La police genevoise démantèle un réseau de trafiquants de cocaïne
- 22 12 2009 - Yves Bertossa: «La mafia albanophone s'implante à Genève»
- 30 12 2009 - Plus de 500 000 fr. de drogue saisie à Cornavin
- 06 01 2010 - Fausse cocaïne mortelle: le suspect numéro un arrêté
- 06 01 2010 - Il vend de la drogue à des policiers
- 16 01 2010 - Dealer d'héroïne interpellé à Carouge
- 25 01 2010 - La police débarque en force dans le quartier de Florissant
- 26 01 2010 - 219 fausses cartes de crédit découvertes à Cornavin
- 27 01 2010 - Une mule nigériane arrêtée à Viry avec 570 g de cocaïne dans le ventre

La majorité de ces délinquants ont pris la fuite en se dirigeant vers les frontières toutes proches.

A l'heure où la Suisse se retrouve dans l'espace Schengen, Genève se fait piller par des bandes organisées venant de toutes les régions françaises, en particulier du Sud de l'Hexagone. La politique de l'autruche, que le Gouvernement genevois a fait prévaloir jusqu'ici en matière d'ordre public, doit changer ! Genève va mal en termes de sécurité et de tranquillité publique. Nous voulons savoir ce que le Conseil d'Etat envisage afin de remédier sans délai à ces hordes de dealers, de cambrioleurs, de braqueurs !

Pour des questions de formalisme, nous sommes contraints, afin d'obtenir réponse à plusieurs questions portant sur le même sujet, de déposer une IUE par question, et nous nous en excusons.

Ma question est la suivante :

En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'Etat, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :

Le Conseil d'Etat a-t-il requis auprès de Berne une augmentation des patrouilles de douane, et demandé la fermeture de certaines petites douanes du réseau routier secondaire afin de canaliser le flux d'entrées et de sorties du territoire genevois, le cas échéant que compte-t-il faire pour parer à la passoire que constituent actuellement les douanes à Genève ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

A titre liminaire, le Conseil d'Etat entend marquer sa désapprobation avec l'emploi des termes « racaille », « racaille de la planète », « racaille frontalière » ou encore « racaille étrangère », auquel Monsieur le député Florian Gander a cru utile de recourir dans 5 interpellations urgentes écrites concernant la situation sécuritaire à Genève (IUE 903-905-906-908-909). Pareil procédé dénature un instrument qui est à disposition des députés pour poser par écrit au Conseil d'Etat une question sur un événement ou un objet d'actualité (art. 162A de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève), ce qui peut se faire sans utiliser des expressions insultantes, polémiques ou xénophobes.

Il existe une plateforme de renseignements réunissant les représentants des polices des départements limitrophes de France voisine, des cantons de Vaud et Genève et du Corps des gardes-frontière.

C'est dans ce cadre que sont échangées les informations et que sont prises les mesures utiles à l'engagement des forces affectées à la surveillance des frontières.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP